

29 novembre de 9h30 à 19h



La Ville en héritage Des secteurs sauvegardés aux sites patrimoniaux remarquables

Auditorium / Colloque

Que fallait-il faire face à la rénovation urbaine radicale des années 60-70, pour sauver les quartiers historiques de la dégradation voire de la destruction et pour préserver et transmettre des savoir-faire la ville millénaires ? Avec la loi du 4 août 1962 sur les Secteurs Sauvegardés, le Ministre André Malraux a voulu requalifier les quartiers historiques, grâce à un outil de planification et d'intervention : le Plan de sauvegarde et de mise en valeur. Le PSMV devait à la fois préserver ces quartiers et permettre de les adapter à la vie moderne. Depuis lors, nombre de quartiers historiques ont renoué avec leur tissu environnant. Une ville qui perd son centre, perd son sens.*

Les PSMV ont permis d'introduire la culture dans la planification et le projet, par la connaissance fine des lieux. Leur démarche regagne en intérêt dans le monde. Nombre de métropoles s'y intéressent pour requalifier le centre-ville, favoriser l'urbanité, développer les échanges entre acteurs de la ville. La loi Liberté de la création, architecture et patrimoine (loi LCAP, juillet 2016), met fin aux Secteurs Sauvegardés

au profit des nouveaux Sites patrimoniaux remarquables. Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur devient l'outil de gestion majeur de ces sites, avec le nouveau Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP). Le colloque ouvre le débat sur la transition qui s'amorce : esquisser un bilan des Secteurs Sauvegardés, inscrire la nouvelle problématique des Sites patrimoniaux remarquables dans une vision de la ville qui a profondément évolué depuis la Loi Malraux. Alors que le Secteur sauvegardé fut une alternative à la table rase, comment les nouveaux instruments vont-ils jouer leur partie, dans les processus de mondialisation, de métropolisation et de mise en réseaux ? Quelles évolutions sociales et culturelles voire sociétales souhaiter, face aux préoccupations des habitants ? Peut-on évoquer l'émergence d'une écologie culturelle ?

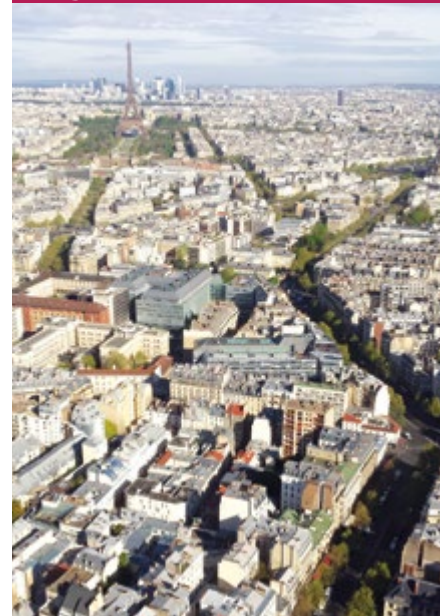
Pour les PSMV, quelles nouvelles ambitions et relations avec les Plans d'urbanisme et les PVAP ? Et si l'on inscrivait un volet culturel dans tout document d'urbanisme pour contribuer, selon la formule de Wang Chu, à «civiliser la modernité par la culture» ?

* Yves Dauge, Forum urbain mondial de Rio de Janeiro, 2010.

Responsable scientifique : Alain Marinos
Coordination : Marie-Hélène Contal

Organisateurs : Cité de l'architecture & du patrimoine, (École de Chaillot et Développement culturel) et Amitiés Internationales André Malraux

Programme détaillé



10h Introduction

par Guy Amsellem, président de la Cité de l'architecture & du patrimoine

10h15 André Malraux l'initiateur

Pierre Coureux, président des Amitiés Internationales André Malraux

L'expérience acquise

Quelles leçons tirer des secteurs sauvegardés ? Par quelles expériences et pratiques récentes des PSMV mettent-ils en perspective la planification des sites patrimoniaux remarquables (SPR) ? Quel intérêt ont-ils suscité dans d'autres pays ?

Modération : Mireille Grubert, directrice de l'École de Chaillot

10h30 Introduction

par Jean-Pierre Leleux, Sénateur, Pt de la Cion nationale des secteurs sauvegardés

10h45 Alain Vogel Singer, maire de Pezenas

11h Jean Michel Galley, chargé de mission, association Sites et cités remarquables de France

11h15 Jérôme Fromageau, juriste, spécialiste du droit comparé du patrimoine en Europe et dans le monde

11h30 Shao Yong, professeure, Université Tongji, Shanghai; Françoise Ged, responsable de l'Observatoire de la Chine

11h50-12h15 Débat avec la salle

Les enjeux contemporains

Qu'attend-on aujourd'hui d'un PSMV dans un Site Patrimonial Remarquable ? Quels sont les enjeux culturels, économiques, sociaux (voire sociétaux) et environnementaux des PSMV au sein des SPR ?

Modération : Alain Marinos

14h Introduction

par Françoise Gatel, sénatrice-maire de Chateaugiron, Pte de l'association «Petites cités de caractère de France»

14h15-16h Table ronde

Jean-Paul Midant, responsable DSA Architecture et patrimoine, ENSA Paris-Belleville

Lorenzo Diez, directeur ENSA Nancy, responsable du champ «ville et territoire» à l'École de Chaillot
Nathalie Mezureau, directrice ENSA Lyon
Bruno Mengoli, directeur ENSA Paris La Villette

Mise en perspective

Quelles orientations donner aux PSMV dans les SPR ? Quelles réflexions, méthodes et propositions se dégagent des projets de planification expérimentaux mis à l'étude dans les écoles (École de Chaillot et ENSA) et dans les unités territoriales des DRAC ?

Modération : Marie-Hélène Contal

16h15 Introduction

par Yves Dauge, sénateur honoraire, membre fondateur de l'association Sites et cités remarquables de France

16h45 Communications

Témoignages sur le DSA de l'ENSA Paris-Belleville, par Baptiste Manet, et le DSA de l'École de Chaillot par Véronique Veston

Vincent Jouve, maître-assistant ENSA de Bretagne
Yvonnick Féasson, professeur associé École de Chaillot
Fabien Sénéchal, président de l'ANABF

17h45-18h05 Débat avec la salle

18h05 Conclusion

par Françoise Nyssen, ministre de la Culture (sous réserve)